

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

21 mai 2020	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, jeudi, le 21 mai 2020 à 16:00 heures.
Avis de convocation	L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<p><u>SONT PRÉSENTS :</u></p> <p>M. Richard Bard, Mme Linda Bergeron, M. Yves Lebel et M. Gustave Pelletier, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Normand Morin, maire.</p> <p>Assiste également à la réunion, M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier. Aucun citoyen n'est présent compte tenu des mesures d'urgence sanitaires décrétées par le gouvernement provincial; les séances doivent se tenir à huit clos.</p>
Ordre du jour	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté, tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 200501-7340</p>
Fonds Large bande	<p>DEMANDE DE PRIORISATION DU PROJET DE VIDÉOTRON DÉPOSÉ AU CRTC DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FINANCEMENT « FONDS POUR LA LARGE BANDE » POUR LA VILLE DE DÉGELIS</p> <p>ATTENDU QUE les MRC du Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques (KRTB) ont choisi de faire front commun pour le dossier Internet haut débit (IHD) afin de démontrer l'importance accordée par nos organisations à cet élément essentiel pour notre développement actuel et futur ;</p>

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé le 18 octobre 2019 l'appel de projets nommé « Régions branchées » dans le cadre du programme de financement « Québec haut débit » qui visait les secteurs qui étaient partiellement mal desservis en service IHD ;

ATTENDU QUE Vidéotron a déposé un projet à « Régions branchées » pour l'ensemble du KRTB pour les secteurs admissibles ;

ATTENDU QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a lancé le « Fonds pour la large bande du CRTC » le 13 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE Vidéotron va déposer un projet au Fonds du CRTC pour les MRC du KRTB pour une couverture complète Internet haut débit ;

ATTENDU QUE la mise en commun des projets déposés à « Régions branchées » et celui au Fonds du CRTC assureraient une couverture IHD complète pour les quatre MRC du KRTB ;

ATTENDU QUE Vidéotron exploite son propre réseau de téléphonie cellulaire par l'intermédiaire de ses fréquences mobiles commerciales ;

ATTENDU QUE le projet de Vidéotron est le seul projet qui touche les quatre MRC du KRTB, comparativement aux autres projets déposés qui ne touchent qu'à 3 de nos 4 MRC, laissant un territoire orphelin ;

ATTENDU QUE le projet de Vidéotron est le seul projet qui couvre l'ensemble des résidences et commerces des MRC du KRTB ;

ATTENDU QU'actuellement, le KRTB est situé entre deux zones déjà bien couvertes soit celles de la MRC de L'Islet à l'Ouest et la MRC Rimouski-Neigette à l'Est par l'entreprise Telus, qui a obtenu en 2017 une importante aide financière par les programmes « Québec branché » et « Brancher pour innover » ;

ATTENDU QUE la réalisation de ces projets rendrait complète la couverture IHD de l'Est-du-Québec, du côté Sud du fleuve Saint-Laurent ;

ATTENDU QUE la date limite du dépôt des projets au Fonds du CRTC est fixée au 1^{er} juin 2020 ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bergeron et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de la ville de Dégelis :

Que les membres du Conseil de la ville de Dégelis demandent au CRTC de prioriser le projet déposé par l'entreprise Vidéotron pour les quatre MRC du KRTB en accordant à Vidéotron le financement nécessaire pour déployer un service Internet haut débit dans tous les secteurs admissibles au programme et ainsi assurer une couverture complète pour tout le KRTB, y compris la ville de Dégelis, par l'addition du projet déposé à « Régions branchées » du programme « Québec haut débit » en décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
200502-7341

Soumission
Asphalte 2020

CONSIDÉRANT QUE la ville de Dégelis doit faire des travaux d'asphaltage à l'été 2020;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Dégelis a déposé un appel d'offres public sur SE@O, pour la préparation, l'approvisionnement et la pose de 430 tonnes métrique d'asphalte;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont soumissionné, soit :

- Construction B.M.L, division Sintra 194.75 \$/T.M.
- Pavage Cabano Ltée 185.14 \$/T.M.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Gustave Pelletier et résolu unanimement d'octroyer le contrat d'asphaltage 2020 à Pavage Cabano Ltée, pour la préparation, l'approvisionnement et la pose de 430 tonnes métrique d'asphalte, au taux de 185.14 \$/tonne métrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
200503-7341

Période de questions

Période de questions :

S/O.

Levée

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 16h10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
200504-7342**

Normand Morin, maire

Sébastien Bourgault, greffier